



Trophée Séniors de Saint Donat

23 et 24 février 2018

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.*

Conditions de Participation

Epreuve ouverte aux joueur(se)s licencié(e)s de la FFG, à jour de son certificat médical et du droit de jeu fédéral ou aux licencié(e)s d'une Fédération étrangère reconnue et ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Le champ des joueurs sera limité à 75 joueurs dont 18 Dames et 9 WC

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames. Toutefois 5 places dans le champ des Dames et 15 places chez les Messieurs seront réservées pour des joueurs non-classés au Mérite Seniors.

Forme de Jeu

36 trous stroke play individuel (18 trous par jour).

Marques de départs : Dames : repères rouges Messieurs : repères jaunes

Départs du 1^{er} tour du tee 1, dans l'ordre croissant des index, départs du 2nd tour dans l'ordre inverse des résultats du tour précédent.

Départage : Play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis les 9, 6, 3 et dernier trou ...

Renseignements Inscriptions

Directement à l'accueil du Golf de Saint Donat

Ou par mail : sportif@golfsaintdonat.com

Les engagements devront parvenir par écrit au Golf de Saint Donat **avant le jeudi 8 février 2018**, accompagnés des droits d'inscription de 80€ (chèque à l'ordre du Golf de St Donat). Les inscriptions par fax ou mail ne seront validées qu'à réception du chèque d'engagement.

Ces droits comprennent le greenfee de la journée d'entraînement (départs sur réservation auprès du Golf de Saint Donat).

Prix

Trophée au Vainqueur Dames et Vainqueur Messieurs.

3 Prix Brut dans chaque catégorie.

La remise des prix avec cocktail aura lieu le samedi 25 février.

Comité de l'Epreuve

Arbitre - Directeur du Tournoi : à définir

Arbitres : à définir

Représentants du Club : Didier REVILLIOD

Représentant de la Ligue de Golf PACA : à définir

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le Comité de l'épreuve peut organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.